



RAPPORT

Atelier préparatoire du sommet international de la Désertif'actions 2026

Thème

Transformation des systèmes agricoles et/ou d'élevage sédentaires, pour la résilience face aux sécheresses

Rapporteurs :

Bamako, août 2025

- Ousmane BERTHE
- Oumar COUMARE

Table des matières

1	Introduction :	3
1.1	Session d'ouverture :	3
2.	Session de communications :	3
2.1.	Objectifs de l'atelier et le sommet international de la désertification :	4
2.2.	Présentation sur la désertification au Mali :	4
3.	Echanges/Discussions et contributions sur les communications :	6
3.2.	Expériences locales de résilience :	7
3.2.1.	Contraintes identifiées dans la promotion de l'agro-écologie au Mali :	7
3.3.	Rôle des jeunes et des femmes :	7
4.	Les questions des participants sont entre autres :	7
5.	Session des travaux de réflexion de groupe :	8
5.1.	Restitution des résultats des travaux de groupe :	8
5.1.1.	Groupe 1	8
5.1.2.	Groupe 2	9
5.1.3.	Les solutions	10
6.	Messages de plaidoyer prioritaires à porter	11
6.1.	Genre et inclusion sociale	11
6.2.	Financement et soutien aux producteurs	11
6.3.	Agroécologie et pratiques résilientes	11
6.4.	Renforcement des capacités et coordination	11
6.5.	Gouvernance et politiques publiques	11
7.	Echanges et discussions en plénières :	11
8.	Recommandations de l'atelier :	12
8.1.	Financement et investissement	12
8.2.	Agroécologie et pratiques durables	12
8.3.	Gestion des ressources naturelles	12
8.4.	Genre et inclusion sociale	12
8.5.	Gouvernance et concertation	12
9.	Résultats obtenus :	12
10.	Conclusion :	13
11.	Annexes : Quelques photos	14

1 Introduction :

L'atelier national préparatoire du sommet international de la Désertif'actions 2026 du Mali a eu lieu le 6 août 2025 dans la salle de réunion du Conseil National de la Société Civile à Bamako. Organisé par le Réseau des Femmes pour les Droits Environnementaux au Mali (REFEDE-MALI) en collaboration avec l'AOPP, avec l'appui un appui conjoint de de la GIZ et de l'ONG TREE AID, l'atelier a enregistré la présence de cinquante (50) de personnes composées des représentants des services techniques de l'Etat, d'organisation de la société civile, d'ONG, des Partenaires techniques et financiers, des organismes au développement, des médias et des étudiants. Il a été marqué par trois sessions : une session d'ouverture, une session de communications, une session des travaux de troupes et plénières et une session de co-construction des recommandations.

Le présent rapport fait le point des temps forts de la rencontre et annexe la liste des participants.

1.1 Session d'ouverture :

L'ouverture de l'atelier a été marquée par trois interventions principales :

Mme Kouyaté Goundo Sissoko, Présidente du REFEDE-Mali :

Elle a exprimé sa gratitude envers les partenaires et le Ministère pour leur appui. Elle a rappelé que l'atelier est un cadre de réflexion, d'échanges et de co-construction pour identifier des leviers de résilience, partager les bonnes pratiques et élaborer des recommandations fortes en vue du Sommet international de la désertification à Djerba et de la COP17 en Mongolie. Elle a insisté sur la responsabilité collective de promouvoir des systèmes agricoles et pastoraux plus durables et inclusifs.

Dr. Nakany Diallo, représentante de la GIZ :

Elle a présenté le projet WE4R – Grande Muraille Verte Mali, qui vise à renforcer la résilience des communautés rurales, en particulier des femmes, face aux impacts du changement climatique (sécheresse, dégradation des sols, baisse des ressources forestières). Ce projet met l'accent sur les droits, les ressources et la représentation des femmes dans la région de Kayes. Elle a souligné que l'atelier constitue une étape clé pour porter une voix forte et unie de l'Afrique au Sommet de Djerba et pour consolider les efforts multisectoriels de lutte contre la désertification.

M. Soumana Fofana, Conseiller technique au MEADD, représentant le Ministre :

Il a rappelé les défis majeurs du Mali : avancée du désert, dégradation des terres, sécheresses récurrentes, déforestation, surpâturage, feux de brousse, orpaillage et pression démographique. Ces phénomènes menacent la biodiversité, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations. Il a mis en avant les politiques et engagements pris par le gouvernement ainsi que l'adhésion du Mali à plusieurs conventions internationales, notamment la CNULCD. Selon lui, le Sommet de la désertification est une plateforme stratégique pour valoriser les expériences locales et proposer des solutions adaptées. Il a conclu que cet atelier est un espace d'intelligence collective dont les recommandations renforceront la voix du Mali sur la scène internationale.

2. Session de communications :

Cette session a été marquée par trois (3) communications à savoir : La présentation des objectifs de l'atelier et le sommet de la désertification, une présentation sommaire de la

désertification au Mali, une communication de l'ONG TREE AID, et une présentation sur les systèmes agricoles et d'élevage sédentaire.

2.1. Objectifs de l'atelier et le sommet international de la désertification :

Les objectifs de l'atelier ont été présentés par Mme Sacko Halimata Mallé, point focal du ReSaD au Mali. Elle a souligné que cette rencontre vise à identifier les pistes d'accompagnement des exploitations agricoles et d'élevages pour faciliter leur transition vers plus de résilience face aux sécheresses.

L'atelier permet aussi de favoriser les échanges entre les acteurs de la société civile sur la lutte contre la désertification, la promotion de l'agroécologie, la transformation des systèmes agricoles et d'élevage sédentaires comme moteur de résilience communautaire face aux sécheresses. Il se veut un espace de partage des acquis et des expériences, ainsi que des connaissances scientifiques des acteurs sur des systèmes agricoles et d'élevages sédentaires, des terres sèches et comme facteur de résilience communautaires dans le contexte du Mali. Les échanges doivent aboutir à l'élaboration collective, des recommandations pertinentes pour alimenter le débat, influencer les pratiques et politiques au niveau local, national et international autour de l'agroécologie, l'élevage sédentaire dans un contexte de la sécheresse.

La Désertif'Actions est un sommet international multi-acteurs initié par le CARI et ses partenaires depuis 2006. Centré sur la question des terres, de lutte contre la désertification et du développement des zones arides, le sommet Désertif'actions se veut un espace de dialogue inclusif. La sixième édition de Désertif'actions a une approche particulière qui consiste en amont à la l'organisation des ateliers nationaux de façons volontaire par les pays qui désirent prendre part à cette rencontre à Djerba.

Le thème de l'édition 2026 est : Comment réduire la vulnérabilité des territoires et améliorer leur résilience face aux sécheresses ? Ainsi, le Sommet de la Désertif'actions 2026, qui se tiendra du 25 au 28 mars 2026 à Djerba (Tunisie) sera un rendez-vous multi-acteurs ouvert sur le monde, permettant à la société civile internationale de se rencontrer et d'approfondir son plaidoyer. Il est attendu à cette rencontre environ 350 participants. Ce sommet est étape charnière de la participation de la société civile à la COP17 en Mongolie (2026) pour porter ensemble le plaidoyer par les porte-paroles de la société civile lors de la COP17 de la CNULCD afin de peser sur la prise de décision en faveur d'une meilleure résilience des territoires face aux sécheresses.

2.2. Présentation sur la désertification au Mali :

Présentation de la situation de la Désertification au Mali, a été faite par M. Djoulou Sissoko, Point focal Société civile UNCCD.

Cette présentation a mis en lumière le phénomène de la désertification, qui selon le facilitateur, la désigne la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et sèches par suite de divers facteurs, comme le changement climatique, la déforestation le pratique agricoles extensive, l'élevage non régulé (surpâturage) entraînent l'épuisement des sols et l'exploitation minière incontrôlée et l'orpaillage.

La sécheresse a comme causes directes, le climat, les activités humaines (anthropique). Les causes indirectes sont liées à la pression démographique, la pauvreté, la pression de la propriété de la terre, la pression du nouvel ordre économique mondial et la pression d'une répartition inéquitable des ressources.

Parmi les conséquences de la désertification au Mali, on retient l'immigration, la dissémination des cheptels, la disparition du couvert végétal, la baisse de productivité, l'utilisation des intrants, la famine etc.

2.3. Communication de TREE AID Mali

- Le Directeur pays de TREE AID Mali, a présenté l'organisation Britannique créée en 1987, basée en Afrique de l'Ouest depuis 1997 et active dans cinq pays (Burkina Faso, Ghana, Mali, Sénégal et Niger). Sa mission est de réduire la pauvreté et protéger l'environnement en valorisant le potentiel des arbres dans les zones arides.

Il a rappelé que les systèmes agricoles et d'élevage au Sahel sont fortement affectés par les sécheresses et le changement climatique, ce qui fragilise la sécurité alimentaire. Pour y répondre, TREE AID promeut l'agroforesterie, la gestion durable des terres, la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) et la gouvernance locale inclusive des ressources forestières. L'approche intègre aussi la nutrition et l'accès des femmes aux terres et aux ressources productives.

Résultats(2017-2024)

26331 ménages appuyés (194 671 bénéficiaires directs et indirects).

165 entreprises forestières villageoises et 28 coopératives créées.

Plus de 2,3 millions d'arbres plantés ou régénérés sur 12 208 ha.

82 054 hectares de terres mieux gérées.

Renforcement de l'accès des femmes à la terre et aux activités génératrices de revenus.

Stratégie de plaidoyer :

TREE AID a élaboré une stratégie nationale de plaidoyer 2025-2027 axée sur l'accès sécurisé des femmes à la terre, en cohérence avec le thème du Sommet

Désertifications 2026 sur la résilience des systèmes agricoles et d'élevage.

Les messages clés incluent :

La décentralisation et l'inclusivité dans la gestion des ressources naturelles.

Un meilleur accès aux financements climatiques sous forme de subventions, en particulier pour les OSC locales et les communautés.

La garantie d'un accès foncier sécurisé pour les petits exploitants, notamment les femmes, jeunes et groupes vulnérables.

Une réglementation claire de l'usage des terres pour prévenir les conflits et réduire la dégradation.

Le soutien aux financements locaux inclusifs pour lever les obstacles d'accès des femmes aux ressources productives.

En conclusion, M. Touré a insisté sur la nécessité de transformer les systèmes agricoles et pastoraux vers plus de durabilité, équité et résilience, en plaçant les communautés rurales et les femmes au centre du changement.

2.4. Transformation des systèmes agricoles et/ou d'élevage sédentaires, pour la résilience face aux sécheresses

La communication a été présentée par le Dr Mamadou Camara, facilitateur de la session.

Le Dr Camara a rappelé que les systèmes agricoles et d'élevage sédentaires constituent la base de l'économie rurale au Mali et assurent la sécurité alimentaire de la majorité de la population. Cependant, ces systèmes sont aujourd'hui gravement menacés par les sécheresses récurrentes, l'épuisement des ressources naturelles et les effets du changement climatique.

Il a souligné que les conséquences directes de ces pressions sont :

- la baisse de la productivité agricole et animale,
- la fragilisation des économies locales,
- l'insécurité alimentaire croissante,
- la perte de résilience des ménages ruraux.

Toutefois, des pistes de solutions existent et plusieurs expériences positives montrent que la transition vers des pratiques agricoles et d'élevage durables peut renforcer la résilience des communautés. Parmi ces solutions, il a mis en avant :

- L'agroécologie, comme approche intégrée, favorisant la diversification des cultures, la protection des sols, la gestion durable de l'eau et l'amélioration de la fertilité.
- L'intégration agriculture-élevage, permettant une meilleure valorisation des ressources locales (recyclage des résidus de récoltes, valorisation des déjections animales comme fertilisant organique, complémentarité entre production végétale et animale).
- L'adoption de variétés et races adaptées, plus résistantes à la sécheresse et aux maladies.
- Les innovations organisationnelles, telles que la mise en place de coopératives, de systèmes de gestion collective des ressources et de mécanismes de solidarité communautaire.

La transition vers la résilience exige un accompagnement adapté, notamment :

- un renforcement des capacités techniques des producteurs,
- un accès accru aux ressources financières, aux intrants de qualité et aux marchés,
- des politiques publiques incitatives qui soutiennent les pratiques durables et l'agroécologie,
- une gouvernance inclusive intégrant la voix des communautés locales dans la planification et la gestion territoriale.

En somme la transformation des systèmes agricoles et d'élevage sédentaires ne doit pas être perçue comme une simple option, mais comme une nécessité stratégique pour garantir la sécurité alimentaire, préserver les écosystèmes et réduire la vulnérabilité des territoires face aux sécheresses. Il a invité les participants à renforcer le plaidoyer en faveur de politiques publiques ambitieuses, capables de lever les obstacles structurels et de faciliter cette transition indispensable.

3. Echanges/Discussions et contributions sur les communications :

Les échanges qui ont suivi les communications ont porté à la fois sur des éclaircissements, des témoignages de terrain et des contributions institutionnelles. Ils ont permis de dégager des points essentiels autour de la lutte contre la désertification, de l'agroécologie et de la résilience des systèmes de production face aux sécheresses.

3.1. Contributions et commentaires :

- **Le Point focal national de la CNULCD** : Il a rappelé que 37 décisions ont été validées lors de la COP 16. Parmi celles-ci figure l'Initiative Riyad, adoptée pour mobiliser le financement des projets de lutte contre la désertification à travers les banques arabes.
- **Direction Nationale de l'Agriculture (DNA)** : Elle a précisé que l'agroécologie est un processus global incluant divers paquets technologiques (agroforesterie, conservation des eaux et des sols, lutte contre la désertification). Le Mali s'est doté d'un Comité national de coordination de la stratégie agroécologique, piloté par la DNA, chargé de fédérer et d'harmoniser les initiatives agroécologiques. Un consultant a déjà conduit une mission de cadrage en appui à ce comité.
- **CNOP et AOPP** : Les organisations professionnelles agricoles mènent des actions conjointes pour intégrer l'agroécologie dans les systèmes de production. Pour faciliter le dialogue entre acteurs locaux et pouvoirs publics, une Plateforme paysanne agroécologique nationale a été créée, rassemblant organisations paysannes, société civile et structures étatiques.
- **Énergies renouvelables et sécheresse** : L'utilisation des énergies renouvelables, notamment le biogaz et le solaire, a été présentée comme une alternative prometteuse pour réduire la vulnérabilité face aux sécheresses. Le biogaz, issu de l'élevage, permet également de produire des fertilisants organiques pour l'agriculture.

3.2. Expériences locales de résilience :

- Les organisations paysannes ont partagé des pratiques éprouvées : zaï amélioré, cordons pierreux, compostage, régénération naturelle assistée (RNA).
- L'intégration agriculture-élevage a été mise en avant comme source de fertilité des sols (apports de fumier, valorisation des résidus de culture).

3.2.1. Contraintes identifiées dans la promotion de l'agro-écologie au Mali :

- Accès limité au financement et aux intrants adaptés (semences, équipements)
- Insuffisance des infrastructures hydrauliques pour l'irrigation et le stockage
- Manque de coordination entre services techniques et producteurs
- Résistance au changement et persistance de pratiques traditionnelles peu adaptées aux défis actuels

3.3. Rôle des jeunes et des femmes :

- Il est important de renforcer l'implication des jeunes et des femmes dans les initiatives d'AE, soutenir leur formation, faciliter l'accès aux financements et la gestion des ressources naturelles
- Les jeunes et les femmes représentent une force motrice pour accélérer la transition vers des systèmes agricoles et d'élevage résilients.

4. Les questions des participants sont entre autres :

- Sur quelle base le REFEDÉ-MALI et ses partenaires ont choisi le thème de l'atelier ? Est-ce une étude a-t-elle faite en amont ?

- Quels sont les défis de TREE AID dans la mise en œuvre de sa stratégie d'agroécologie ?
- Qu'entendons par la terminologie « entreprise forestière »
- Quelles sont les chaînes de valeurs développées par les femmes avec les produits forestiers non ligneux ?
- Quelles sont les activités développées par TREE AID pour renforcer l'accès des femmes à la terre ?
- La dimension genre est-elle prise en compte dans l'élevage sédentaire ?

Les réponses à ces différentes questions ont permis de mieux édifier les participants et baliser la voie des travaux de groupes.

5. Session des travaux de réflexion de groupe :

Les participants ont été divisés en 2 groupes de travail. Les travaux de groupe étaient modérés par un président (chef de file) et un rapporteur de séance.

Les mandats des groupes :

Groupe 1 : Quelles sont les actions mises en place pour la résilience de l'agriculture et de l'élevage sédentaire face aux sécheresses ?

- Collecter des retours d'expériences sur les situations de sécheresses,
- Identifier les actions mises en œuvre par la diversité des parties prenantes.
- Quels messages de plaidoyer vous paraissent prioritaires à porter ?
- Elaborer collectivement cinq (5) recommandations politiques pour les différentes cibles possiblement concernées.

Groupe 2 : Quels sont les freins et leviers à la résilience de l'agriculture et l'élevage sédentaire face aux sécheresses au Mali ?

- Identifier quelques difficultés rencontrées dans la mise en place d'action, ou pour leur mise à l'échelle
- Identifier des leviers d'action (techniques et/ou organisationnels) pour les dépasser.
- Quels messages de plaidoyer vous paraissent prioritaires à porter ?
- Elaborer collectivement cinq (5) recommandations politiques pour les différentes cibles possiblement concernées.

5.1. Restitution des résultats des travaux de groupe :

5.1.1. Groupe 1

Les actions mises en place pour la résilience de l'agriculture et de l'élevage sédentaire face aux sécheresses

❖ Dans le domaine de l'agriculture :

- Adoption des technologies de conservation des sols (cordons pierreux, zai, demi-lunes, fascines, les semences adaptées, la promotion de la RNA, développement et vulgarisation de la technologie bio digesteur, la diversification des cultures, l'agroforesterie ...)
- Amélioration de l'accès à l'eau (forages équipés de système de pompage solaire)
- Aménagement des marres

- Diffusion des informations météorologiques
- Sensibilisation des communautés sur les changements climatiques et ses enjeux,
- Informer et sensibiliser les communautés sur les risques climatiques
- Création des fermes agrosylvopastorales communautaires intégrées
- Production de la fumure organique (le compostage et l'utilisation des sous-produit de bio digesteur)

❖ **Dans le domaine de l'élevages :**

- Sélectionner les races animales résistantes à la sécheresse
- Développer la culture fourragère
- Aménager les espaces pastoraux
- Sensibiliser les éleveurs sur les changements climatiques
- Développement des unités industrielles des productions d'aliment bétail
- Déployer un nombre nécessaire d'agent d'appui conseil sur le terrain
- Appui agroécologique intégrée (maraichage, élevage, pisciculture etc..)
- Identifier les actions mises en œuvre par la diversité des parties prenantes.
- Mise en place des fermes agricoles communautaires intégrées
- Mise en place des cadres de concertation multi-acteurs
- L'adoption des technologies innovantes dans l'agriculture et l'élevage (DRS-CRS)
- Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)
- Adoption par les communautés des technologies agroécologiques (compostage, paillage, agroforesterie)
- Pratique pastorales améliorée (élevage mixte, la stabulation, croisement des races)
- Création de banque de semences locales et de fourrages
- Mutualisation des ressources (matériels, intrants, bétail etc..) pour les OP
- La promotion des systèmes d'épargne et de crédit communautaire pour renforcer la résilience économique au niveau communautaire
- Création des unités de transformation des produits agrosylvopastoraux
- Sensibilisation et formation des OP sur les pratiques durables et la gestion des ressources naturelles
- Mise à échelle des résultats de la recherche (les espèces/variétés)

5.1.2. Groupe 2

Le groupe 2 a procédé par l'identification des difficultés dans les actions mises en place pour la résilience de l'agriculture et de l'élevage sédentaire face aux sécheresses, avant de proposer des pistes de solutions.

❖ **Difficulté dans le domaine de l'élevage sédentaire :**

- Impact négatif des effets des changements climatique (dégradation des sols irrégularité des pluies, inondations, disparition des espèces fourragères endogène, tarissement des points d'eau, etc.)
- Faible accès au financement,
- Insuffisance de pâturage, cout élevé de l'aliment bétail (faible adoption des cultures fourragères), déficit organisationnel des éleveurs, surenchère des aliments bétails par les commerçants pendant les périodes de soudures
- Instabilité des subventions accordées au secteur
- Manque d'assurance dans le secteur

- Elevage de prestige, vol de bétail occasionné par la stabulation, faible capacité de gestion des éleveurs, insuffisance accrue de techniciens spécialisés pour l'encadrement des éleveurs
- Prolifération des Zoonoses (maladies transmissibles à l'homme, vice versa)
- Difficultés de sécurisation des animaux par des enclos
- Difficultés d'accès à l'eau, insuffisance des points d'eau

❖ **Agriculture :**

- Impact négatif des effets des changements climatique (dégradation des sols irrégularité des pluies, inondations, etc.)
- Méconnaissance de l'assurance dans l'agriculture
- Faible accès au financement adapté
- Insuffisance d'encadrement des Agriculteurs pour le montage de plan d'affaire bancable
- Insuffisance de mise à échelle des intrants organiques
- Utilisation abusive des intrants chimiques de synthèse
- Insuffisance dans l'encadrement
- Insuffisance des producteurs de semences adaptées
- Insuffisance de la valorisation des chaînes de valeur, notamment la transformation et la commercialisation
- Faible accès aux technologies d'irrigation
- Difficultés d'accès au marché
- Non maîtrise et mauvaise gestion de l'eau d'irrigation
- Difficultés d'accès à l'énergie renouvelable

5.1.3. Les solutions

❖ **Elevage**

- Vulgarisation accrue des plantes fourragères, installation des banques de fourrage
- Accorder des facilités d'accès au financement adapté
- Informer, former, encadrer les producteurs pour l'accès au financement, l'élaboration des plans d'affaires
- Formation des formateurs et des producteurs sur des curricula en élevage

❖ **Agriculture**

- Sensibilisation et vulgarisation sur les pratiques agroécologiques
- Information et formation sur l'assurance agricole / élevage
- Formation des formateurs et des producteurs sur des curricula (agroécologie)
- Développer les systèmes d'irrigation dans les périmètres irrigués
- Informer, former, encadrer les producteurs pour l'accès au financement, l'élaboration des plans d'affaires
- Financement de l'agroécologie

6. Messages de plaidoyer prioritaires à porter

6.1. Genre et inclusion sociale

- Garantir l'accès sécurisé des femmes à la terre et à l'eau pour renforcer leur rôle dans les systèmes agricoles et pastoraux.
- Renforcer le financement de l'entrepreneuriat vert pour les jeunes et les femmes afin de stimuler l'innovation et l'emploi durable.

6.2. Financement et soutien aux producteurs

- Promouvoir la création de structures financières adaptées pour l'investissement dans le secteur agricole et l'économie verte, en complément de la BNDA.
- Mettre en place des mécanismes pour sécuriser les prêts aux paysans et faciliter l'accès aux microcrédits, subventions et assurances agricoles.

6.3. Agroécologie et pratiques résilientes

- Faire de l'agroécologie une priorité nationale pour renforcer la résilience face aux sécheresses.
- Encourager l'intégration agriculture-élevage afin d'optimiser l'utilisation des ressources locales et la complémentarité des systèmes de production.
- Investir dans la recherche et la diffusion de variétés et races adaptées aux conditions climatiques extrêmes, et soutenir leur adoption par les producteurs.

6.4. Renforcement des capacités et coordination

- Renforcer les capacités locales via la formation, le conseil agricole de proximité et la diffusion des bonnes pratiques.
- Renforcer la synergie d'action entre tous les acteurs de la lutte contre la désertification pour améliorer l'efficacité des interventions.

6.5. Gouvernance et politiques publiques

- Mettre en place des mécanismes de gouvernance participative impliquant collectivités, organisations paysannes et société civile dans la planification et la gestion des ressources naturelles.
- Renforcer le plaidoyer pour que la transformation des systèmes agricoles et d'élevage devienne une priorité dans les politiques publiques nationales et régionales.

7. Echanges et discussions en plénières :

Les échanges ont spécifiquement porté sur :

- L'impact de l'élevage amélioré
- Le reboisement des arbres par les communautés locales
- Les difficultés d'accès des organisations paysannes et des producteurs aux crédits vis-à-vis des banques et des institutions de microfinance

Ainsi, les discussions ont mis en évidence un consensus clair : la résilience face aux sécheresses passe par une synergie entre politiques publiques, savoirs locaux, innovations agroécologiques et inclusion des jeunes et des femmes.

8. Recommandations de l'atelier :

8.1. Financement et investissement

- Faciliter l'accès au financement adapté et innovant pour le développement durable de l'agriculture et de l'élevage.
- Promouvoir des mécanismes de financement accessibles, tels que les assurances agricoles, les fonds de résilience communautaires et les crédits adaptés.
- Encourager le partenariat public-privé pour l'investissement productif dans les domaines agro-sylvo-pastoraux.
- Inciter les producteurs à adopter l'assurance agricole pour sécuriser leurs activités face aux aléas climatiques.

8.2. Agroécologie et pratiques durables

- Accélérer l'élaboration et la validation de la stratégie nationale de l'agroécologie.
- Promouvoir et vulgariser les bonnes pratiques agroécologiques (AE) dans les systèmes de production agricole et d'élevage.
- Inciter les populations à reboiser et à entretenir les plants dans leurs terroirs.

8.3. Gestion des ressources naturelles

- Intégrer la gestion durable de l'eau dans toutes les stratégies de fertilisation et de production, notamment dans les zones sèches.
- Renforcer l'appui-conseil et la vulgarisation agricole de proximité pour améliorer l'adoption de pratiques durables.

8.4. Genre et inclusion sociale

- Valoriser et sécuriser l'accès des femmes à la terre et à l'eau productive pour renforcer leur participation aux activités agricoles et pastorales.

8.5. Gouvernance et concertation

- Créer des plateformes multi-acteurs pour renforcer la concertation, faciliter le dialogue entre parties prenantes et promouvoir la diffusion des bonnes pratiques.

9. Résultats obtenus :

50 acteurs (Etat, collectivités, PTF, médias, société civile, étudiants...) mobilisés autour du débat sur l'agroécologie, l'élevage sédentaire et la désertification

- R1 : L'atelier a permis de nouer les réflexions des acteurs et le débat autour de la lutte contre la désertification, la transformation des systèmes agricoles et d'élevage sédentaires comme moteur de résilience communautaire face aux sécheresses.

- R2 : Les participants sont édifiés des bonnes pratiques, acquis et expériences, ainsi que des connaissances scientifiques des systèmes agricoles et d'élevages sédentaires des terres sèches, comme moyen de résilience communautaires au Mali.
- R3 : Des échanges sont assorties de recommandations pertinentes issues des expériences pratiques au Mali. Ces recommandations serviront à alimenter le débat au sommet international de la Désertif' action, à la COP 17 et à influencer les pratiques et politiques agricoles et d'élevage sédentaire dans un contexte de la sécheresse.

10. Conclusion :

L'Atelier préparatoire du sommet international Désertif' actions 2026 sur la transformation des systèmes agricoles et/ou d'élevage sédentaires pour la résilience face aux sécheresses a été un franc succès, tant sur le plan de la mobilisation que de la représentativité des acteurs œuvrant dans le domaine de l'agroécologie. Il a constitué un véritable cadre d'échange, de partage d'expériences et de mise en commun des bonnes pratiques, reflétant les préoccupations concrètes des producteurs maliens confrontés aux défis de l'intégration agriculture-élevage, de la sécurité alimentaire, de la dégradation des sols et de l'accès au financement.

Les recommandations formulées à l'attention des autorités, des institutions financières, des producteurs et des communautés constituent un socle d'actions capable de renforcer la résilience des systèmes agricoles et d'élevage face aux risques climatiques et à la désertification. Il revient désormais aux organisations de la société civile de porter ces recommandations à travers des initiatives de plaidoyer, afin d'influencer les politiques publiques, les textes législatifs et les pratiques sur le terrain.

La qualité des contributions et des échanges démontre la pertinence et l'importance de cette thématique, et les résultats issus de cet atelier serviront de référence et d'appui pour enrichir les discussions et les décisions à la COP17, contribuant ainsi à la promotion de systèmes agricoles et d'élevage durables, inclusifs et résilients face aux défis climatiques.

11. Annexes : Quelques photos

